

**COMPTE RENDU**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 10 JUILLET 2020 à 18 h 30**

Le 10 juillet (dix) 2020 à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Salle communale en session ordinaire publique, sous la présidence de M. Patrick GOURDES, Maire.

Convocation du 02 juillet 2020.

**PRESENTS** : M. GOURDES, Mme LE BRIS, M. JOURDAINNE, Mme LE BRAS, Mme DEBRAY, Mme BESSON, Mme JOURDAINNE, Mme ROLLAND, M. PERCHERON, Mme VILLERY, M. MANANT, M. MARSAUD et M. AGUILLON

PROCURATION : --

ABSENT EXCUSE : M. LAISNEY, M. PERCHERON.

ABSENT : M. FORTEAU, Mme ROLLAND

En vertu de l'art. L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M JOURDAINNE a été élu secrétaire.

**ORDRE DU JOUR :**

**1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 30 JUIN 2020**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité et il est procédé à la signature du registre.

**2 - ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS**

Le Maire procède à l'appel nominal de chaque membre du conseil municipal.

Le bureau électoral est présidé par le Maire et comprend les 2 conseillers municipaux les plus âgés Mme DEBRAY et Mme LE BRAS et les 2 conseillers municipaux les plus jeunes M. MARSAUD et M. AGUILLON.

Les délégués et suppléants sont élus sur la même liste, sans adjonction ou suppression. Une liste est présentée comprenant 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Le Maire invite les conseillers à procéder à l'élection.

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de votants : 11

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages exprimés : 11

Résultats : Candidat tête de liste Mme LE BRIS : 11 voix.

Titulaires : Mme LE BRIS, M. MARSAUD, Mme LE BRAS

Suppléants : Mme DEBRAY, M. AGUILLON, Mme VILLERY.

L'élection des sénateurs aura lieu le dimanche 27 septembre 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h50.